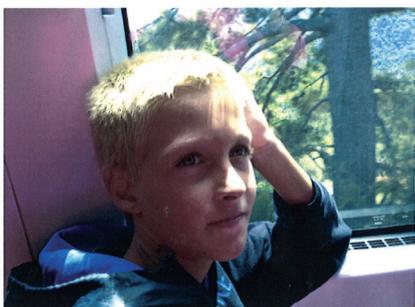


Négliger les enfants... c'est détruire l'avenir

Une alliance à (re)construire
entre tous les acteurs

Claude Roméo

Préface de Philippe Bas



Comprendre la société

224 p. - 14,90 €

“ Aujourd'hui peut-on accepter qu'en France, 6^e puissance économique mondiale, les inégalités sociales produisent trois millions d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté, particulièrement les enfants issus de familles monoparentales, souvent des femmes qui doivent lutter parfois au quotidien, ne serait-ce que pour garder la tête hors de l'eau !

Que penser des 110 000 enfants décrocheurs sortant du système scolaire sans aucune qualification, ce qui se traduit par exemple par des difficultés de lecture quatre fois plus nombreuses chez les enfants d'ouvriers que chez ceux de cadres ? Est-il normal qu'un enfant sur dix considère être l'objet de discriminations ou de stigmatisations, selon une étude de l'Unicef France réalisée en 2013 ?

N'est-ce pas inimaginable qu'entre 6000 et 8000 mineurs se prostituent selon les associations qui alertent sur les pratiques se développant dans les toilettes des collègues et ce quel que soit le quartier ?

Cet ouvrage analyse concrètement la situation des enfants et fait des propositions concrètes de changement. ”

Claude Roméo a été, durant une vingtaine d'années, directeur de l'enfance et de la famille au conseil général de la Seine-Saint-Denis, département où de nombreuses innovations en matière des droits de l'enfant ont été réalisées.

Il a contribué à la mise en place des politiques nationales sur l'enfance, dans les cabinets ministériels, à l'Unicef, auprès de la Défenseure des enfants, à France terre d'asile, il est officier de la Légion d'honneur

Ouvrage disponible en librairie

À défaut, notre site Internet
ou par correspondance

Bon de commande

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Commande

... ex de *Négliger les enfants... c'est détruire l'avenir* x 14,90 € €

Forfait port 2,90 € €

Total €

À retourner à Chronique sociale - 1, rue Vaubecour 69002 Lyon

Règlement par virement administratif accepté

www.chroniquesociale.com

Chronique sociale éditions - @cseditions